

LA REALITE DES PROGRAMMES

D'ARMEMENT FRANCAIS

Source : rapport à l'Assemblée Nationale n° 383 du 28/11/02

La réalité des programmes d'armement français

La guerre en Irak a exposé au monde entier les capacités des forces armées américaines et la démonstration est impressionnante : missiles de croisière, bombes guidées, avions furtifs, porte avions, etc... Jamais dans l'histoire une telle suprématie ne s'est affirmée avec autant de force.

Il est vrai que la puissance militaire découlant toujours de la puissance économique, les USA peuvent bénéficier d'un outil stratégique proportionnel à leurs capacités financières (28 % du PIB mondial), mais pour accentuer leur avance, ils consacrent à leur défense 321 milliards de dollars, soit 40 % des dépenses mondiales consacrées aux armées (20 % pour l'OTAN) (1).

En France, le budget total de la Défense s'élève à 29 milliards d'Euros et environ 14 milliards d'Euro, (90 milliards de francs) sont consacrés annuellement aux équipements. L'essentiel de ces sommes va aux grands programmes que nous allons analyser.

(1) Source : L'année stratégique 2002 de Pascal Boniface.

Le porte-avions Charles de Gaulle.

(Source : journal La Tribune du 2 avril 2003 et
le rapport à l'Assemblée nationale N° 383)

Ce navire de 40 000 tonnes, qui a été la victime de nombreux avatars, a été construit à l'arsenal de Brest. Ayant perdu une de ses hélices, il est actuellement équipé avec celles du Clémenceau qui ne lui permettent pas d'atteindre les 27 nœuds requis pour le décollage des Rafale.

Il peut embarquer 40 avions.

Le coût du porte-avions, sorti avec quatre ans de retard, s'élève à 3,1 milliards d'Euro (20 milliards de francs).

Son entretien annuel réclamera 104 millions d'Euro, (700 millions de francs).

Le coût global du porte-avions sur 30 ans s'élèvera à 7,7 milliards d'Euro, (50 milliards de francs).

Cette addition colossale ne tient compte ni du prix des avions Rafale qui seront embarqués, ni de leur armement :

- 10 appareils Rafale ont été livrés au 31/12/2002,
- 12 appareils sont prévus d'ici 2008,
- 38 appareils sont prévus après 2008.

Le prix de chaque Rafale, (sorti avec un retard de dix ans) dépasse dès aujourd'hui les 150 millions d'Euro (un milliard de francs).

Le coût des « Rafale » embarqués peut donc être estimé à environ 10 milliards d'Euro (65 milliards de francs).

Sur ces bases, le prix du Charles de Gaulle, (toujours sans armement), atteindra les 18 milliards d'Euro (117 milliards de francs).

Si l'on prend conscience que notre seul porte-avions(1), est prévu pour 145 jours de mer par an et qu'il embarquera... d'ici cinq à dix ans, des appareils déjà dépassés, on est obligé de constater que notre vitrine aéronavale se révèle sans grande valeur opérationnelle, car il faudrait trois porte avions pour assurer une présence permanente en mer : ce ne sera jamais le cas

C'est le constat que font malheureusement à l'heure actuelle Washington et le Pentagone (2) : la marine française se révèle déjà très faible militairement, alors que le Charles de Gaulle se révèle un gouffre financier qui obère des programmes adaptés aux possibilités d'une puissance moyenne.

Même le taux de disponibilité des navires de guerre français est touché par le manque de crédits :

- 40 % de disponibilité pour les frégates lance-missiles,
- 59 % pour les avisos,
- 71 % pour les frégates de type La Fayette,
- 38 % pour les sous marins nucléaires d'attaque.

Que dit la commission de la défense nationale ?

« Le mauvais état des matériels contribue à détériorer le cadre de travail des armées et affecte le moral de ceux qui les utilisent ».

(1) Disponibilité du Charles de Gaulle : 40 % du temps, (145 jours par an) sans compter un entretien de 15 mois tous les sept ans (IPER) : le premier entretien est prévu en 2009.

La construction d'un deuxième porte-avions à propulsion classique est envisagée.

(2) Le Pentagone dispose de onze porte-avions de 100 000 tonnes, dont huit nucléaires, pouvant emporter chacun environ 80 aéronaves : le Nimitz, l'Eisenhower, le Vinson, le Roosevelt, le Lincoln, le Washington, le Tennis, le Truman.

Les autres programmes d'armement

(Source : rapport à l'Assemblée Nationale N° 383 « sur la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 »).

L'état de carence constaté pour nos forces navales se révèle malheureusement tout aussi dramatique pour les autres composantes des forces armées.

L'avion Rafale.

Le prototype a volé en 1986... et en 2003, (17 ans plus tard), l'armée de l'air en a reçu trois. Elle devrait en recevoir 47 d'ici 2008 et 174 après 2008, (tableau page 117 du rapport officiel).

Non seulement l'appareil est déjà techniquement dépassé à cause de son absence de furtivité (qui le rend détectable par les radars) et à cause de son rayon d'action insuffisant, mais son coût a explosé.

En 1992, François de Closets, dans son livre « Tant et Plus (1) » écrivait déjà :
« *Rafale, avion du futur ou du passé ?* »
« *La qualité première d'un avion ne sera plus la manœuvrabilité mais la discrétion. Face à cette menace, le Rafale risque d'être une cible autant qu'un chasseur* ».

Closets rapporte les faits suivants :
« *François Fillon, qui préside la Commission de la Défense Nationale, charge un député RPR Michel Bernard de rédiger un rapport sur le sujet. Celui-ci confirme que le Rafale ne pourra jamais être furtif* ».

Concernant les coûts, l'auteur de « Tant et plus » doutait que les 400 millions de francs l'exemplaire soient respectés. Heureusement pour le Rafale, un homme, lui, ne doutait pas, et Jacques Chirac, le 21 avril 1988, commande au nom de l'Etat les cinq prototypes de l'avion Dassault.

Chaque année, le gouffre financier du programme va s'accroître. La Cour des Comptes dans son rapport de 1997 estimait le coût unitaire de chaque appareil à 1,12 milliard de francs.

La Commission de la Défense nationale, quant à elle, continue à ne pas douter puisque son président Guy Tessier n'hésite pas à déclarer en conclusion du chapitre consacré au Rafale :

« *Le Rafale est un appareil économique et qui vivra longtemps, ses qualités techniques en font un appareil aux perspectives d'exportation réelles* ».

Malheureusement, le volontarisme de Guy Tessier ne sauvera pas le programme Rafale qui risque fort de ne jamais aller à son terme, comme ce fut malheureusement le cas pour le char Leclerc. La commande des 48 Rafale, prévue en 2006, sera-t-elle même

honorée ? Et les coûts continueront d'exploser : les deux milliards de francs par appareil sont probables.

Comme pour le porte-avions Charles de Gaulle dont le coût a bloqué des programmes essentiels pour la marine, les budgets vertigineux du Rafale ont paralysé l'évolution et les besoins stratégiques de l'armée de l'air et de la marine.

L'aviation de transport, quant à elle, reste en effet très sous équipée puisqu'elle ne dispose que de 45 % des capacités pourtant modestes prévues par l'Etat Major, à savoir :

- 20 appareils Transall entrés en service en 1981
- 14 appareils Hercules entrés en service en 1987.

Moyens dérisoires dans l'attente espérée en 2015, de 50 Airbus A 400 M.

Rappelons pour mémoire que l'aviation américaine, (à l'heure actuelle), engage plus de 1 000 appareils de transport.

Au niveau du ravitaillement en vol, l'indigence est tout aussi notoire. L'armée de l'air dispose de :

- 11 Boeing C 135 FR, acquis en 1964,
- 3 Boeing KC 135, achetés d'occasion en 1997 et 1998.

Même constat pour les hélicoptères de manœuvre : les 101 Puma et les 24 Cougar ont un âge moyen de dix à vingt ans avec un taux de disponibilité de 60 %. Le futur hélicoptère NH 90 qui doit les remplacer n'est pas prévu avant 2011.

Les avions de combat pâtissent eux aussi du manque de crédit, puisque le taux de disponibilité du parc a baissé de 5 à 10 points en cinq ans :

	1997	2002
- Mirage 2000 N	66 % de disponibilité	57 % de disponibilité
- Mirage 2000 D	67 %	55 % «
- Mirage 2000 C	71 %	65 % «

Le char Leclerc.

La phase de définition a commencé en 1981 et la phase de développement en 1986. Le programme initial prévoyait la production de 1 400 chars à 25 millions de francs l'unité. Au cours des années, la série fut ramenée à 650, puis à 406 unités.

Enfin l'Etat Major de l'armée de terre estime pouvoir utiliser 360 blindés dont 320 répartis en quatre régiments et 40 pour la formation et le soutien. (76 Leclerc avaient été livrés avant 1996 et les cinq derniers seront sortis en 2005).

Le programme, pourtant réduit, a impliqué la livraison de sept séries différentes qui ont obligé l'armée de terre à déclasser les 51 premiers chars.

Ce programme constitue d'abord un scandale financier que tente d'escamoter le rapporteur Guy Tessier avec l'argumentaire suivant :

« La Cour des Comptes estime le coût unitaire du Leclerc à 15,91 millions d'Euro. Le ministère de la Défense évoque de son côté un coût de 8,1 millions d'Euro, le coût total du programme s'élevant à 5,9 milliards d'Euro ».

Il n'est pas nécessaire d'être Inspecteur des Finances pour constater que la Cour des Comptes est fort indulgente dans ses conclusions et que le chiffre du ministère n'a aucun sens.

En effet, si le total du programme s'élève à 5,9 milliards d'Euro pour 360 chars utilisables, chaque blindé revient à 5,9/360, soit 16,4 millions d'Euro par exemplaire (106 millions de francs), soit quatre fois le devis initial.

Qui est responsable d'une telle dérive ?

Plus inquiétant encore, ces chars ruineux ne sont pas utilisables sur le champ de bataille, si l'on se réfère au même rapport. L'aveu est surprenant :

« Pour porter assistance à ses chars Leclerc en zone d'insécurité, l'armée de terre souhaite s'équiper en dépanneurs de 59 tonnes, eux-mêmes issus du châssis du Leclerc. Initialement prévu à trente dépanneurs, l'objectif a été réduit à vingt, tous commandés. A ce jour, en raison d'importants problèmes techniques, seuls deux exemplaires ont été livrés ».

En clair, les chars Leclerc ne sont pas utilisables en cas de guerre, faute de dépannage possible !

Devant le risque de ne plus pouvoir aligner d'unités véritablement opérationnelles, l'armée de terre continue de restaurer 300 blindés légers à roues AMX 10 RC de 17 tonnes pour les faire durer jusqu'en 2015.

Réflexions

Le bilan des « grands programmes » est atterrant et l'on doit se demander si l'armée française pourrait aujourd'hui faire face à un conflit, même de taille modeste.

En dix ans, 150 milliards d'Euro, (900 milliards de francs) ont été dépensés : porte avions Ch. de Gaulle, avion Rafale, char Leclerc, qui sont autant d'impasses financières pour des réalisations sans grande efficacité opérationnelle.

Plus grave peut être : comme les armées doivent encore employer des matériels insuffisants en nombre et obsolètes, la France ne serait plus capable de déployer une division de type Daguet, (envoyée au Koweït pour la première guerre du Golfe).

La responsabilité de cette situation se situe à trois niveaux :

- 1- Au niveau des politiques, tous partis confondus, qui n'ont pas eu le courage et la lucidité d'expertiser les programmes qui leur étaient soumis. Il est clair que le premier responsable reste le président de la République, chef des armées.
- 2- Au niveau de la Direction Générale des Armements, (DGA) qui a initié, proposé et contrôlé les programmes.
- 3- Au niveau des Etats Majors d'Armée, qui se sont inclinés devant la puissance des lobby politiques, tant techniques que financiers, et qui peinent à reconnaître l'intérêt général de la Défense.

L'actuelle augmentation des crédits de la Défense se révèle un trompe l'œil, car elle est largement absorbée par le coût de maintenance des matériels anciens et par une dérive non maîtrisée des programmes nouveaux.

Il faudrait plus de dix ans pour que les effets des augmentations de budgets se fassent sentir sur le terrain. La logique politique des ministères les a conduit à ignorer à la fois les impératifs industriels et les impératifs opérationnels : à cela s'ajoute l'incapacité de la DGA à présenter une gestion claire des programmes des d'armement et à dégager les véritables priorités.

Imagine t-on les conséquences géopolitiques et diplomatiques d'un tel désastre, à commencer par l'affaire irakienne ? Le Pentagone sait lire un rapport qui s'achète six Euro à la librairie de l'Assemblée Nationale. Aux yeux du président Bush, quelle crédibilité peut avoir le pacifisme d'une France qui n'est en fait plus en mesure de mener une guerre ?

Les conclusions de Washington ont certainement été transmises à nos partenaires européens et elles sont sans ambiguïté :

«La France ne peut brandir qu'un sabre de bois, elle n'est pas crédible et vous ne pouvez compter sur elle. Son pacifisme masque un aveu d'impuissance ».

Bien entendu, il faudra déterminer un jour les raisons d'un tel fiasco et lancer un programme de rénovation des matériels.

Ce constat de faillite est d'autant plus inexcusable que les impératifs des programmes d'armement sont connus et mis en œuvre par le Pentagone depuis que sont admis les concepts énoncés par Speer après la deuxième guerre mondiale.

Rappelons ces concepts :

- 1- définir la hiérarchie des besoins;**
- 2- retenir les systèmes d'armes pouvant être produits en quantité suffisante selon les normes industrielles et dans des délais rapides;**
- 3- écarter le bluff des emplois mythiques avec des matériels inadaptés ou ruineux;**
- 4- privilégier les ratios coût/efficacité;**
- 5- maintenir les budgets de recherche et de développement dans des limites qui ne paralysent pas les capacités de production;**
- 6- prévoir l'impact des technologies nouvelles.**

Aucun des grands programmes initiés par la DGA ne respecte ces principes.

- 1- La hiérarchie des besoins a été remplacée par le poids de lobbies exigeant des décisions en leur faveur, indépendamment des besoins réels.**
- 2- Les quantités produites se révèlent insignifiantes et sorties dans des délais qui dépassent en général vingt ans.**
- 3- Le ratio coût/efficacité n'est jamais pris en considération.**
- 4- Les budgets de recherche assèchent les maigres capacités de production.**
- 5- Les technologies nouvelles ne peuvent être prises en considération pour les quatre motifs énoncés ci-dessus.**

En réalité, l'Etat Major des Armées ne pouvant ni initier, ni contrôler les programmes d'armement, la France génère des forces armées à la fois très insuffisantes et non cohérentes, ce qui leur interdit une crédibilité géopolitique.

Annexe

Evolution des effectifs de la Défense

	1996	2003
Armée de terre	268 000	167 000
Marine	70 000	54 400
Armée de l'Air	93 500	69 600
TOTAL	431 000	290 000
Gendarmerie	93 000	99 300

Avions de combat de l'Armée de l'Air en ligne

	2002	2005
Mirage F 1 C/B	20	
Mirage F1 C/R	40	40
Mirage F1 CT	40	40
Mirage 2000 N	60	60
Mirage 2000 C/B	80	80
Mirage 2000 5 F	30	30
Mirage IV P	5	
Rafale		10
Total (théorique)	(355)	(260)

Selon le journal «Les Echos » du 2 février 2004, le ministère de la Défense commanderait, entre 2006 et 2008, onze Rafale de moins que prévu.

Dassault fournira cinq Rafale en 2004 et dix en 2005.

L'EuroMale

« Sous l'égide de l'Etat, Dassault et EADS s'associent pour lancer des avions militaires sans pilote ». Telle est l'annonce faite en juin 2004 par le ministère de la Défense. De quoi s'agit-il ? D'un drone, dont le prototype devrait être prêt en 2008 pour un coût estimé à 300 millions d'Euro.

Ses caractéristiques seront les suivantes.

Envergure : 26 mètres.

Altitude maximale : 45 000 pieds.

Charge utile : 450 kg.

Distance franchissable : 4 500 Km à 500 Km/heure.

Endurance supérieure à 24 heures.

Une fois encore le concept, le coût et les délais de réalisation déconcertent. Une fois encore, les Armées entérinent un programme de prestige à la réalisation aussi lointaine qu'aléatoire, étant donné son coût. L'EuroMale se veut cher, prestigieux et lointain, dissuadant de ce fait concurrents et utilisateurs éventuels.